

## COURS DE ROLLER

Automne 2019

- À prendre un transport collectif ou à monter dans un véhicule particulier, pour un déplacement s'inscrivant dans le programme d'activités,
- à être transféré à l'hôpital par un service d'urgences (pompiers, SAMU...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale y compris une anesthésie et ce, après en avoir été informé.

Les accompagnants doivent s'assurer de la présence de l'éducateur en début de séance. Aussi, la responsabilité de l'association cesse-t-elle à l'heure prévue de la fin de l'activité. Les enfants sont alors placés sous la responsabilité parentale.

Date

« lu et approuvé »

Signature

Initiation, perfectionnement, figures et jeux en rollers, avec sensibilisation à la sécurité, dispensés par **éducatrice diplômée (Mme Céline Laporte)**.

**6 cours collectifs de roller, tout âge, tout niveau**  
Le matériel (rollers et protections) peut être prêté – indiquer la pointure souhaitée- casque obligatoire, prévoir une bouteille d'eau.



**Forfait de 25 € pour 6 cours d'une heure**

**Les jeudis de 17h à 18h, du 5 septembre au 17 octobre 2019.**

(sauf le jeudi 10 octobre 2019) dans la cour de l'école publique  
J. Golly, à Thorigny

Sergio Ventura : 06 18 03 49 24  
[est.thorigny@gmail.com](mailto:est.thorigny@gmail.com)

*Renseignements et inscriptions:*

**FICHE D'INSCRIPTION 2019**



Espoir Sportif Thorignais

Espoir Sportif Thorignais

## ROLLER

### L'ENFANT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

F

G

### Mère :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Tél fixe :

Tél portable :

**Adresse mail** (indispensable pour être informé des changements éventuels de cours) :

### Père :

Nom :

Prénom :

Adresse postale (si différente)

Tél fixe :

Tél portable :

**Adresse mail** (indispensable pour être informé des changements éventuels de cours) :

Autre personne à joindre en cas d'urgence (nom et téléphone) :

Pointure (pour prêt de roller) :

Allergies à signaler :

### Engagement :

Le premier cours est sans engagement.

**Au-delà, l'inscription avec règlement est obligatoire et aucun remboursement ne sera effectué si le pratiquant ne se rend plus à l'activité, quel qu'en soit le motif.**

De plus, le pratiquant s'engage à respecter les horaires, les personnes, les locaux et le matériel mis à sa disposition, dans un esprit sportif.

Un comportement répété inapproprié, violent ou irrespectueux de l'enfant (ou de sa famille) pourra conduire à une exclusion temporaire ou définitive des activités pratiquées, sans remboursement possible. Enfin, si les documents demandés par l'association ne sont pas fournis dans les délais (notamment le règlement), le pratiquant pourra se voir refuser l'accès au cours.

### Règlement (exigible à l'inscription) :

Les règlements peuvent s'effectuer par chèque (à l'ordre de l'Espoir Sportif Thorignais) ou espèces. Les chèques-vacances ou coupons-sport ANCV sont acceptés (sans rendu monnaie). Une facture peut être établie sur demande.

### Authorisations parentales :

Je soussigné(e), ....., représentant légal de l'enfant ....., autorise celui-ci :

- à être pris en photo et/ou vidéo dans le cadre des activités pratiquées en vue de publications internes à l'EST, site de la mairie de Thorigny, flyers...
- à rentrer seul à l'issue de la séance et décharge ainsi l'association (et l'encadrant) de toute responsabilité.
- à rentrer avec (noms,prénoms, lien de parenté des personnes autorisées à accompagner l'enfant) à l'issue de la séance et décharge ainsi l'association (et l'encadrant) de toute responsabilité :

.....  
.....  
.....

